

L'une des questions que j'aimerais signaler au gouvernement a trait à la construction de résidences et d'écoles pour les infirmières. Nous essayons présentement d'élaborer un projet et de trouver des fonds pour construire une nouvelle résidence et une nouvelle école pour les infirmières. Cela pose un grand problème, parce que dans un hôpital aussi grand que le nôtre, il faut que chaque année de 60 à 70 jeunes filles commencent leur formation d'infirmières. Cela signifie qu'il nous faut un immeuble pouvant loger 225 jeunes filles, car nous devons avoir assez de lits pour les stagiaires et pour les surveillantes.

C'est là une lourde charge pour la municipalité. Étant donné la manière dont les subventions sont versées aux hôpitaux et du fait que les personnes visées par l'assurance-hospitalisation de l'Ontario peuvent s'inscrire dans ces hôpitaux, il arrive que dans le cas où la municipalité doit construire de ces gros immeubles pour répondre aux besoins des hôpitaux, cela impose un fardeau terriblement lourd au contribuable qui supporte déjà de forts impôts, dans les diverses municipalités du pays.

Lorsque le gouvernement, il y a quelque temps, a porté à 75 p. 100 la subvention aux écoles de formation professionnelle en vue d'aider à la préparation de notre élément masculin, je me suis demandé pourquoi on n'en faisait pas autant pour nos écoles d'infirmières. A tout prendre, si nous ne formons pas d'infirmières, les hôpitaux n'auront pas le personnel voulu. De nouveaux hôpitaux aux nombreux lits ne serviront pas à grand-chose, si on ne parvient pas à attirer des jeunes filles dans des écoles d'infirmières.

Ce problème se pose dans tous les hôpitaux de l'Ontario et, vraisemblablement, de tout le pays. Nous avons bien fait venir des infirmières d'outre-mer, mais elles ne sont pas restées tellement longtemps. Bien qu'elles nous aient aidé à traverser une période de pénurie d'infirmières compétentes, nous devons compter sur les infirmières que nous formons dans nos propres hôpitaux pour assurer la relève et les soins hospitaliers. L'immeuble qui sert présentement à loger les infirmières n'est pas du tout satisfaisant. Le service des incendies voudrait le condamner et en interdire l'usage, mais nous devons nous en contenter jusqu'au jour où nous pourrions en construire un autre.

D'autres hôpitaux sont favorisés par rapport à nous, lorsqu'ils peuvent montrer aux futures élèves-infirmières une nouvelle résidence et une excellente école de formation. Nous avons dans notre hôpital d'excellentes institutrices, ce qui compense en partie nos difficultés. Dernièrement, le gouvernement a jugé opportun d'aider les parents d'enfants

[M. Wratten.]

qui fréquentent l'université. Si l'on peut aider ces gens de quelque façon, je crois fermement que les parents dont les filles suivent un cours d'infirmière devraient, eux aussi, recevoir une aide quelconque. On sait que les élèves-infirmières ne touchent pratiquement aucune rémunération pendant les deux premières années de leur cours, et je pense qu'on devrait certes faire montre d'un peu de considération pour leurs parents, dans le domaine de l'impôt sur le revenu, afin que nous puissions garder à l'école d'infirmière les filles qui les fréquentent déjà et en pousser d'autres à s'y inscrire.

Différents députés ont beaucoup parlé aujourd'hui de nos personnes âgées. J'espère qu'avant bien longtemps, nous pourrions accroître l'aide que nous fournissons à ces gens. Je me réjouis d'avoir appuyé le gouvernement en 1957, lorsqu'il a haussé les pensions de vieillesse à un niveau qui a permis à certains, du moins, de vivre dans un certain confort au lieu de simplement exister, comme c'était le cas auparavant. Il est inutile de parler de mesures sociales, à moins qu'elles ne soient assez bonnes pour permettre aux gens de vivre, et non pas seulement de vivoter et d'avoir à s'adresser aux organismes de bien-être social pour subsister. Les gens qui approchent maintenant du jour où ils toucheront la pension de vieillesse sont ceux qui ont traversé la dernière crise. Je sais ce que c'était que de vivre dans les années 30, car je suis d'âge à avoir connu ce temps. Ces gens ont tout perdu sans qu'il y ait de leur faute. La guerre est venue; elle a mis fin à la crise économique, elle seule semblait pouvoir le faire. Mais au retour de la régression, ces gens se sont trouvés les premiers à être mis à pied, car ils avaient l'âge dont l'industrie ne veut plus. Ce sont eux qui ont besoin d'un supplément d'aide pour se procurer les premières nécessités de la vie. Dans un pays comme le nôtre, il ne convient pas que les vieillards soient forcés de tendre la main aux organismes de bien-être pour ne pas mourir.

Une autre question que je veux signaler au ministre, c'est la pension pour les aveugles. Nous qui venons de Brantford, nous ne pouvons oublier cette question, car l'école pour aveugles de l'Ontario se trouve dans notre ville. Ses élèves viennent de toutes les parties du Canada. Il suffit de visiter l'école, pour s'émerveiller de la façon dont on procède à l'entraînement des jeunes aveugles à toutes sortes de sports et pour leur apprendre un métier qui leur convient et qui leur permettra de gagner leur vie. Il y en a toujours qu'on peut former et certains adultes d'âge mûr ont besoin d'un supplément d'aide. Je recommande donc au ministre le mémoire soumis par l'Institut canadien des aveugles et je le prie de venir au secours des aveugles